

MESSE POUR LE CHEF DE L'ÉTAT

Le 24 avril prochain, les électeurs seront appelés aux urnes pour de second tour de l'élection présidentielle. Comme à chaque fin ou renouvellement de mandat depuis que je suis prêtre, je célébrerai la messe pour le Chef de l'État dans la semaine qui suivra le second tour, avant la prise de fonction de celui-ci quelques jours plus tard.

Si je vous informe si tôt de cette messe, c'est parce que, à cette date, les principaux partis politiques n'ont pas encore désigné leur candidat et que cela garantit la neutralité politique de la paroisse dans cette élection. La messe pour le Chef de l'État sera ainsi célébrée dans la semaine après le second tour de l'élection présidentielle, quel que soit le résultat de cette élection.

Sur quoi se fonde la prière pour le Chef de l'État ?

Jésus lui-même annonce que toute autorité est reçue de Dieu :

« Pilate lui dit alors : « Tu refuses de me parler, à moi ? Ne sais-tu pas que j'ai pouvoir de te relâcher, et pouvoir de te crucifier ? » Jésus répondit : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi si tu ne l'avais reçu d'en haut ; c'est pourquoi celui qui m'a livré à toi porte un péché plus grand. » (Jn 19, 10-11)

Saint Paul l'enseigne aux premiers chrétiens, pourtant persécutés :

« Que chacun soit soumis aux autorités supérieures, car il n'y a d'autorité qu'en dépendance de Dieu, et celles qui existent sont établies sous la dépendance de Dieu ; si bien qu'en se dressant contre l'autorité, on est contre l'ordre des choses établi par Dieu, et en prenant cette position, on attire sur soi le jugement. En effet, ceux qui dirigent ne sont pas à craindre quand on agit bien, mais quand on agit mal. Si tu ne veux pas avoir à craindre l'autorité, fais ce qui est bien, et tu recevras d'elle des éloges. Car elle est au service de Dieu pour t'inciter au bien ; mais si tu fais le mal, alors, vis dans la crainte. En effet, ce n'est pas pour rien que l'autorité détient le glaive. Car elle est au service de Dieu : en faisant justice, elle montre la colère de Dieu envers celui qui fait le mal. C'est donc une nécessité d'être soumis, non seulement pour éviter la colère, mais encore pour obéir à la conscience. C'est pour cette raison aussi que vous payez des impôts : ceux qui les perçoivent sont des ministres de Dieu quand ils s'appliquent à cette tâche. » (Rm 13, 1-7)

Saint Paul encourage à prier pour ceux qui gouvernent :

« J'encourage, avant tout, à faire des demandes, des prières, des intercessions et des actions de grâce pour tous les hommes, pour les chefs d'État et tous ceux qui exercent l'autorité, afin que nous puissions mener notre vie dans la tranquillité et le calme, en toute piété et dignité. » (1Tm 2, 1-2)

Aujourd'hui encore nous prions pour ceux qui gouvernent, notamment lors de la grande prière annuelle du Vendredi saint :

« Prions pour les chefs d'État et tous les responsables des affaires publiques : que le Seigneur notre Dieu dirige leur esprit et leur cœur selon sa volonté pour la paix et la liberté de tous. Dieu éternel et tout puissant, toi qui tiens en ta main le cœur des hommes, et garantis les droits des peuples, viens en aide à ceux qui exercent le pouvoir ; que partout sur la terre s'affermissent avec ta grâce la sécurité et la paix, la prospérité des nations, et la liberté religieuse. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen. »

La messe pour le Chef de l'État s'inscrit donc dans cette tradition.

Que signifie, dans ce contexte, l'expression « rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 22, 21) ?

Cette réponse de Jésus nous conduit distinguer le temporel du spirituel, sans toutefois les opposer. Le Pape Gélase a adressé une lettre à l'empereur Anastase en 494 qui lui explique cette distinction en ces termes :

« Il y a deux principes, Empereur Auguste, par qui ce monde est régi au premier chef : l'autorité sacrée des pontifes et la puissance royale, et des deux, c'est la charge des prêtres qui est la plus lourde, car devant le tribunal de Dieu ils rendront compte même pour les rois des hommes. Vous savez en effet, Fils très clément, que, bien que vous régniez sur le genre humain, vous courbez avec dévotion la tête devant ceux qui président aux choses divines, et que vous attendez d'eux les moyens de votre salut. »

L'habitude de l'Église catholique, depuis l'Antiquité, est de reconnaître comme légitime celui qui détient *de facto* le pouvoir. C'est ainsi que, à la fin de la période dite des « rois fainéants », l'Église franque et le Pape reconnurent la légitimité des Carolingiens parce qu'ils exerçaient réellement le pouvoir, au détriment des Mérovingiens qui ne détenaient plus la réalité du pouvoir.

L'Église ne s'occupe pas de la manière dont celui qui détient le pouvoir l'a obtenu. Par exemple, lors d'un coup d'État, alors que les Puissances étrangères rappellent leur personnel diplomatique en attendant de savoir si elles reconnaissent ou non le nouveau régime, le Saint-Siège, lui, ne rappelle jamais son ambassadeur, le « Nonce apostolique ». Le Nonce ne part que s'il est chassé par le gouvernement local. C'est ainsi qu'en certains pays en guerre, la Nonciature apostolique est parfois la seule représentation diplomatique présente. De la même manière, le Saint-Père n'invite jamais aucun Chef d'État à le rencontrer au Vatican ; ce sont les Chefs d'État étrangers qui demandent une audience au Souverain Pontife qui l'accepte ou la refuse.

Nous trouvons une illustration de cette habitude dans l'attitude de l'épiscopat durant la Seconde Guerre mondiale : l'Église fut pétainiste sous Pétain et gaulliste sous De Gaulle. L'Église traite avec celui qui détient effectivement le pouvoir. Cette reconnaissance du pouvoir ne signifie pas que l'Église soit d'accord avec la politique qui est menée ! Une illustration de cette apparente contradiction fut l'attitude du cardinal Pierre Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules de 1937 à 1965, qui fut à la fois pétainiste et résistant, reconnu « Juste parmi les nations » après sa mort...

Conclusion :

Nous prions donc pour que le Chef de l'État réussisse son mandat, cela dans l'intérêt de la France et de ses habitants, en vue du Salut de tout le genre humain. *Domine, salvam fac Galliam et exaudi nos in die qua invocaverimus te.*

« Seigneur Jésus, aie compassion de la France, daigne l'étreindre dans ton Amour et lui en montrer toute la tendresse. Fais que, remplie d'Amour pour toi, elle contribue à te faire aimer de toutes les nations de la terre.

Ô Amour de Jésus, nous prenons ici l'engagement de te rester à jamais fidèles et de travailler d'un cœur ardent à répandre ton Règne dans tout l'univers.

Amen »

(Marcel Van 1928-1959)

Vanves, le 3 septembre 2021
Père Xavier Schelker, curé